



A.D.V.A.S.U.D. – C.G.T.

Le 17 Mars 2021

TANGE Claude
Président
Tél : 06 31 44 71 98

Mr le Rédacteur en Chef
La Voix du Nord

Copie aux médias
Dunkerquois

Objet : DROIT DE REPONSE

Monsieur le Rédacteur en Chef,

Je me permets de venir vers vous au sujet de votre article paru dans votre édition du 15 Mars 2021 sur un procès au Conseil d'Etat concernant la reconnaissance d'ASCOMETAL Usine des Dunes dont le titre est plus qu'ambigu. En effet, celui-ci fait apparaître une probable défaite devant le Conseil d'Etat.

Les auteurs de cette information plus que douteuse, absolument non fondée, essaient de jeter le trouble parmi les victimes de l'amiante, laissant entendre que les combats étaient perdus d'avance face au couple infernal Patronat et Etat. C'est vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tuée.

L'ADVASUD-CGT a gagné de nombreux combats juridiques en faveur des victimes où, là aussi, la criminalité industrielle pense pouvoir faire droit de Loi en la matière.

La Justice a énormément évolué dans le sens d'une véritable identification et implication des responsables industriels qui, rappelons-le, pour résultat, plus de 100 000 morts et 500 000 empoisonnés par leur produit mortel.

La détermination des victimes et de leurs ayants-droit reste intacte face au génocide organisé sciemment par le patronat accompagné d'un laxisme d'Etat sans précédent.

L'Association ADVASUD-CGT appelle tous les Adhérents, tous les salarié(e)s victimes de maladie professionnelle ou d'accident du travail, à venir manifester le 22 Avril devant le Tribunal des Prud'hommes pour faire la démonstration que nous n'acceptons pas l'inacceptable.

Nous espérons que les Politiques qui se disent compatissants le prouveront vraiment par leur soutien et leur présence.

Claude TANGE

**Association de Défense aux Victimes de l'Amiante de la Sidérurgie
Usine des Dunes – CGT
Mairie de Leffrinckoucke- Rue Roger Salengro- 59495 Leffrinckoucke
Tél 03.28.51.98.06.
Permanence de lundi matin de 10h à 12 h**